



Sécurisé. Rapide.
Toujours avec vous.
 Votre partenaire de confiance en Mobile Money

Mixxx
 By **qas**



Téléchargez la Super
 App Mixxx Togo
 ou tapez
 *145#

DIB bank
 Togo
 IR Bank Togo
 Banque émettrice

www.journal-lemedium.com

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #
 Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0675 du 21 au 27 Octobre 2025- Prix : 250 F CFA

PNDS :

**1 065,666 MILLIARDS
 DE FRANCS CFA POUR
 LA PÉRIODE 2023-2027**



MAIRIE DE GOLFE 4- RÉÉLECTION DE JEAN-PIERRE FABRE :



Tous à l'école
 Préparez vos enfants à briller, dès le premier jour.



Jusqu'à
5mois* de salaire
 Réponse en **24H****
 Remboursement sur
11mois maximum

BANK OF AFRICA
 BMCE GROUP

www.boa.togo.com

EDITO
NE PAS PERDRE
NOTRE DIGNITE

Si la dignité est le noyau de notre personne, nous devons de la préserver. C'est dire que nous ne devons jamais oublier notre dignité que nul n'a le droit de lui enlever.

Notre monde aujourd'hui est tellement pourri et fait d'hypocrisie et d'exploitation de l'homme par l'homme, qu'il nous est à un moment difficile, pour certains, de préserver et de défendre notre dignité.

Le poids de la vie, du travail, des relations humaines dominantes, quelques fois, nous plombe et tend à nous assujettir. Dans certaines circonstances, c'est nous-mêmes qui nous offrons notre dignité contre des espèces sonnantes et rébuchantes, bref contre des avantages de tous ordres, contre des choses éphémères et parfois inutiles.

Ligeor Nsongola l'a si bien compris. Et c'est pourquoi il l'affirme si aisément si bien : "Il y a une valeur qu'il ne faut pas perdre pour aucune raison au monde : c'est la dignité."

Nous devons assimiler qu'il est contraire à notre dignité d'homme d'obéir à des choses injustes.

Nous n'avons qu'une vie, vivions-la avec dignité !

Crédo TETTEH



Récépissé

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

23Rue Formatec, Agoè-Cacavéli

01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse, Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur Général :

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Publication :

Ali SAMBA

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali SAMBA

Infographie : JPB

Impression : Saint Louis

Tirage : 2.500 exemplaires

Logistique : Dodo Abalo (90 97 52 56)

YAS TOGO ET YAS FIMO 228 :**Yas TMain dans la main pour trois ans encore**

Yas Togo, l'opérateur global avec la meilleure couverture réseau nationale, annonce le renouvellement de son partenariat avec le Festival International de la Mode au Togo (Yas FIMO 228) pour une durée de trois (3) ans. " En renouvelant son accord de partenariat avec Yas FIMO 228 ce mardi 07 octobre 2025, Yas Togo confirme sa volonté de s'appuyer sur un partenaire engagé, reconnu pour son expertise dans la promotion de la mode, la culture intégrée et la valorisation des créateurs à fort impact social ", lit-on dans un communiqué de l'opérateur de téléphonie mobile.

Selon Yas Togo, cette collabo-



Signature du protocole d'accord par les deux parties

ration vise une fois de plus à renforcer la structuration dudit festival, à accroître sa portée internationale et à pérenniser ses actions au bénéfice de la jeunesse togolaise et africaine. " Yas Togo

accompagnera également Yas FIMO 228 dans la professionnalisation de sa communication, la digitalisation de ses activités et la mobilisation des partenaires, en vue de hisser le festival parmi les grandes références culturelles panafricaines ", fait-on savoir.

Pour Pierre-Antoine LEGA-GNEUR, Directeur Général Yas Togo, sa structure est plus qu'un partenaire. C'est un acteur engagé dans la professionnalisation, l'innovation et le rayonnement international. " Ce renouvellement pour trois ans, ouvre une nouvelle ère d'ambition et d'excellence puis illustre notre détermination à faire de Yas FIMO 228 un instrument durable de valorisation du génie créateur

africain ", a-t-il déclaré. Il est indiqué que cette décision traduit la volonté commune des deux institutions de poursuivre et d'amplifier une collaboration stratégique qui a contribué à positionner le Togo comme un acteur incontournable de la créativité et de l'innovation en Afrique de l'Ouest.

Un fait incontestable, depuis sa création, Yas FIMO 228 s'impose comme une vitrine majeure de la mode africaine et de la jeunesse créative tout en intégrant des dimensions sociales fortes, telles que la lutte contre le cancer et la valorisation du made in Togo.

LA REDACTION



Echange de documents après la signature

AVIS DE RECRUTEMENT**CBI TOGO recrute un responsable de la division de la conformité**

Le Responsable de la Division de la Conformité a pour mission principale de veiller à ce que la banque respecte les lois, réglementations et les normes en vigueur. Le poste est rattaché fonctionnellement au Directeur Général et hiérarchiquement au Directeur de la Conformité du Groupe Coris.

De façon spécifique, le Responsable de la Division de la Conformité assume les missions suivantes:

Mettre en place un dispositif de contrôle de conformité

- donner un avis préalable sur les demandes de modifications des comptes, portant sur les signatures, les mandataires, les transformations de forme juridique, les chargements d'intitulé et le déblocage des comptes sociétés en formation;
- s'assurer de l'existence des autorisations internes nécessaires pour l'ouverture des comptes des personnes politiquement exposées et des personnes financièrement exposées, des comptes sous autorisation préalable de la BCEAO et du Ministère en Charge des Finances ;
- contrôler les relations de correspondance et des partenaires de transfert rapide d'argent ;
- surveiller et détecter les opérations suspectes ;
- superviser la mise à jour des informations de la clientèle ;

Assurer la prévention du risque de non-conformité

- piloter le dispositif de lutte contre le Blanchiment des Capitaux, le Financement du Terrorisme et de Prolifération des Armes de Destructions Massive ;
- tenir et mettre à jour les listes des sanctions et Embargos communiquées par les Autorités financières et organisations internationales ;
- assurer la surveillance et l'analyse des opérations de la clientèle afin de prévenir le risque de blanchiment et de financement de terrorisme;
- s'assurer du respect par les collaborateurs des règles d'éthique et de déontologie ;
- organiser et coordonner les formations à l'attention des agents de la banque afin de les sensibiliser aux problématiques de conformité ;
- mettre en place un dispositif de gestion de conflits d'intérêt ;
- réaliser une cartographie des risques de non-conformité afin d'identifier les dispositifs de maîtrise des risques et proposer des plans d'actions ;
- Veiller à la mise à jour du dispositif de veille réglementaire et de protection contre les risques de non-conformité
- mettre en place un dispositif de veille réglementaire ;
- s'assurer de la transposition des dispositions réglementaires dans les procédures internes, les produits et services de la Banque ;

- exercer une vigilance particulière sur la réglementation et les instructions émanant de la BCEAO ou de la Commission bancaire ;

Interagir avec les autorités de tutelle

- être l'interlocuteur des autorités de tutelle au sujet des questions de conformité ;
- rédiger le rapport annuel sur la mise en œuvre du dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme à l'attention de la Commission bancaire et de la BCEAO.

Profil :

- Titulaire d'un diplôme Bac+5 en Droit, Finance, Gestion des risques ou tout autre diplôme équivalent, vous justifiez d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le secteur bancaire, dont cinq (05) ans à un poste similaire. Vous possédez :
 - une excellente maîtrise des problématiques liées à la conformité et aux risques bancaires ;
 - une connaissance approfondie des dispositifs réglementaires en vigueur ;
 - de solides compétences juridiques applicables au secteur bancaire ;
 - une bonne connaissance des métiers, produits et services bancaires est également souhaitée.

NB: Pour la validité de votre candidature, vous êtes prié de joindre votre CV actualisé, certifié sincère, daté, signé et en format pdf avant le 22/10/2025 23:59.

LITTÉRATURE/HISTOIRE/POLITIQUE :

" A L'OMBRE DU BAOBAB ", L'ŒUVRE TÉMOIGNAGE DU SÉNATEUR KOUDJOLOU DOGO

C'est devant un parterre de personnalités et une salle Fazio de l'hôtel 2 Février pleine à craquer que l'honorable sénateur Koudjologou Dogo a fait la dédicace de son œuvre titrée " A l'ombre du baobab ", ce samedi 18 Octobre 2025. L'événement est inscrit dans la droite ligne des manifestations entrant dans le cadre de la commémoration des 20 ans de la disparition du Général Gnassingbé Eyadéma.

Par KOUDJOUKABALO

Le baobab

" J'ai voulu tenter un géant africain : le baobab, cet arbre emblématique de l'Afrique, symbole de la sagesse africaine, force tranquille, le baobab, pachyderme immobile, rien qu'à prononcer son nom, on ressent la majesté qui y émane ", a déclaré Koudjologou Dogo. Le baobab, dans l'œuvre de ce dernier, fait référence à feu Gnassingbé Eyadéma, Président de la République du Togo de 1967 à 2005, sous l'ombre duquel il a pratiquement fait sa carrière dans l'administration togolaise. Peut-on parler de destin lié ? Peut-être. Puisque depuis tout ce temps, Gnassingbé Eyadéma a fait de Koudjologou Dogo, ce qu'il est aujourd'hui.

Pour le ministre de l'administration territoriale Hodabalo Awaté, Président national du comité d'organisation des hommages au Père de la Nation, il s'agit d'un véritable devoir de mémoire, d'une continuité vivante de la pensée et de l'action du Père de la Nation, Gnassingbé Eyadéma. " Cette œuvre de l'esprit, qui constitue un témoignage vibrant d'un citoyen qui a servi avec loyauté aux côtés du Père de la Nation en qualité de Ministre, permet aux générations présentes et futures de se ressourcer " à l'ombre du Baobab ", a-t-il indiqué.

A en croire le ministre, l'ouvrage offre à la postérité un pan essentiel de la mémoire nationale du Togo et devient ainsi un outil d'éducation civique et patriotique avec pour finalité de former un citoyen togolais fier de son identité, enraciné dans ses valeurs et tourné vers le progrès. " A l'ombre du Baobab, (est) une immense contribution à la restauration de notre mémoire collective ", a dit Hodabalo Awaté, en conclusion à son allocution introductive de la cérémonie de dédicace.

L'histoire

L'œuvre, subdivisée en neuf (9) chapitres, précédés d'une préface et d'une introduction, et clôturée par une conclusion, se lira comme une histoire retraçant le parcours de l'auteur mais aussi des faits et gestes du " baobab " Gnassingbé Eyadéma.

D' " Ici a commencé l'histoire ", le premier chapitre à " la fin, et l'ai-

gle s'en est allé ", le dernier chapitre, le lecteur découvrira comment vint Eyadéma (2^e chapitre), Eyadéma au pouvoir (3^e chapitre), et le baobab s'enracine : Eyadéma s'installe au pouvoir (4^e chapitre).

La suite de la lecture de l'œuvre lui permettra de connaître la belle époque : comment s'édifie une nation, le repos du guerrier (chapitre 5), le crépuscule des dieux (chapitre 6) et la descente aux enfers, le baobab vacille mais tient bon (chapitre 7). Le chapitre 8 titré " Eyadéma reprend le pouvoir " plongera le lecteur dans l'histoire d'une des phases les plus intéressantes du Togo, avant le repos du guerrier un 5 Février 2025.

De l'auteur Koudjologou Dogo, KUAGBENU Afi Akpè, Enseignant chercheur dans les universités du Togo ne saurait comment le nommer. " Honorable ? Ministre ? Sénateur ? Grand officier ? Commandeur ? Doyen ? Ou dois-je vous désigner comme " Le tout puissant ministre du plan " avec 1 pour slogan " Hors du plan, point de salut " ? Le Vice-président d'Air Afrique ? Les amis de l'Ouest ? Les amis de l'Est ? ou encore Henri IV ? ", s'est-elle interrogée. De ces titres, noms affectueux et élogieux, elle dira qu'ils sont les

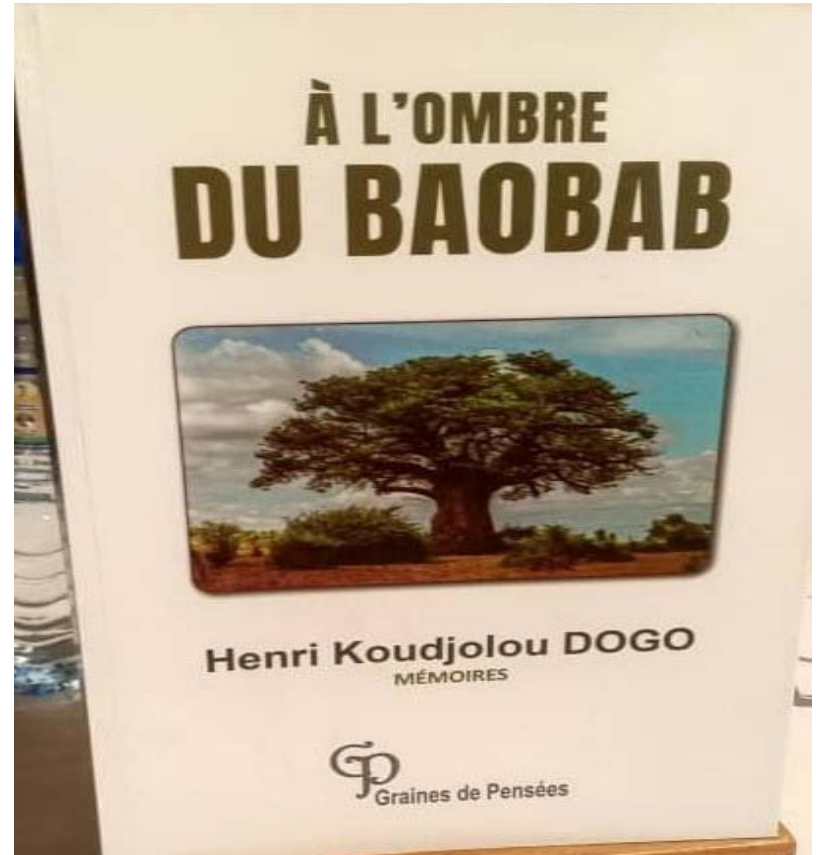
témoins significatifs des multiples facettes et du parcours riche de l'homme très discret qu'est Koudjologou Dogo.

Haut fonctionnaire, ministre, expert...

Etudes primaires à Pagouda et à Lama-Kara, études secondaires à Sokodé puis au Lycée Bonnacarrère de Lomé, sanctionné par son baccalauréat en 1960, il effectua des études supérieures en Droit et Sciences Economiques à l'Université de Dakar puis à l'Institut africain des Nations Unies pour le Développement Economique et de la Planification (du PNUD), dénommé IDEP, dont il est diplômé en 1965, année où il rentre dans l'administration togolaise avec un riche parcours qui s'achèvera en 1991.

Plusieurs fois ministre dans les différents gouvernements de Gnassingbé Eyadéma, il a aussi occupé des postes comme celui de Président Directeur Général (DGA) de la multinationale Air Afrique à Abidjan (1985 à 1989), Membre de la Commission Bancaire de la BCEAO (2000-2005).

Politiquement, il a été membre fondateur du Rassemblement du



Peuple Togolais (RPT), parti unique d'alors, dont il fut membre du Bureau Politique de 1969 à 1982. Il a été le premier Secrétaire Général Adjoint du RPT à sa création et participé à l'installation des organes régionaux. Il est aujourd'hui sénateur et 2^e vice-président du bureau de l'institution.

Le lecteur de " A l'ombre du Baobab " pourrait chercher les œuvres du même auteur que sont : Palimé, un tournant, un éditorial signé en 1969 ; " Demain l'Afrique ", un fascicule reprenant, un discours prononcé en 1972 au cours

de la conférence de l'Unicef sur l'enfance et la jeunesse dans le développement ; TOGO 2000, Planification Togolaise et voie Africaine de développement (NEA); Si Pagouda t'était conté, Petite histoire d'une grande famille (Graines de Pensées).

De ce dernier acte de Koudjologou Dogo, le ministre Hodabalo Awaté dira que l'ouvrage mérite, non seulement des félicitations, mais aussi une vulgarisation sur l'ensemble du territoire et hors de nos frontières. **Dont acte.**

MAIRIE DE GOLFE 4- RÉÉLECTION DE JEAN-PIERRE FABRE :

PASSATION DE MARCHÉS ?

Jean-Pierre Fabre, le président de l'Alliance nationale pour le changement (ANC) demeure Maire de la Commune Golfe 4 pour 6 ans encore. Il a été réélu vendredi dernier. Plus de peur que de mal, dirions-nous. Car la pression et la tension étaient assez fortes et perceptibles sur les visages et dans la salle de délibération de la Commune Golfe 4. Avant le vote de l'exécutif de la Commune, on se croirait dans une maison mortuaire. On se regardait sans trop se parler, du moins on bavardait peu et les calculs et prévisions allaient bon train. Pas avec une dose d'assurance. Tout pouvait arriver et de partout.

UNIR, le grand parti au pouvoir allait-il positionné un candidat contre le Maire sortant Jean-Pierre Fabre ? UNIR et ses alliés allaient-ils tout arracher, histoire de mettre la honte politique sur le parti ANC et son président ? Même Jean-Pierre Fabre ne pouvait rien pronostiquer.

Au finish, tout s'était bien passé pour le parti ANC qui a gardé ses privilèges dans la Commune, en raflant le poste de Maire pour son président et le précieux poste de premier adjoint au Maire pour Me Isabelle Manavi Améganvi. Ceci bien évidemment avec l'avis favorable du grand parti UNIR qui, sans doute aurait facilité les choses au candidat du parti ANC en ne présentant pas, non seulement de candidat au poste de Maire, mais également en rapportant ses précieuses voix sur Jean-Pierre Fabre. Comme dans un processus de passation de marchés, s'interroge-t-on.

A l'analyse de la situation sociopolitique et des grands enjeux et jeux de couloirs avant les élections dans la Commune Golfe 4, il faut relever, sans gros risque de se tromper, que la reconduction de Jean-Pierre Fabre découle d'une vision de gouvernance locale inclusive. Ce qui justifie le fait que la réélection de Jean-Pierre au poste de Maire de Golfe 4 s'est sans nul doute accompli avec les voix du parti Unir.

Un parti au pouvoir, qui n'a pas présenté de candidats, et qui a plus de conseillers municipaux que l'ANC de Jean-Pierre Fabre.

Il faut déjà tirer leçons de cette réélection du Maire Golfe 4 qui consacre une décentralisation concertée pour le bien de nos communes

Une réélection de Jean-Pierre Fabre, pas du tout gagnée à l'avance

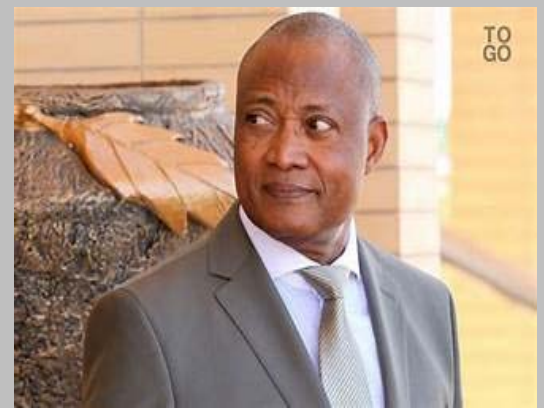
Jusqu'à l'ouverture des opérations de vote dans la Commune Golfe 4, personne ne pouvait, sans tremblote, affirmer que le candidat de l'ANC avait toutes les assurances pour se faire réélire. Il a donc fallu se réjouir, dans un premier temps, du non positionnement d'un candidat UNIR et secundo de l'onction du parti de Faure Essozimna Gnassingbé au soldat Fabre qui risquait un naufrage retentissant tant la configuration politique locale pouvait entraîner la perte du fauteuil de Maire par Jean-Pierre Fabre.

Jean-Pierre Fabre de nouveau Maire, une passation de marchés ?

Le parti UNIR aurait joué un grand rôle dans la réélection du Maire Fabre en pesant fortement dans la balance pour que ses alliés votent pour Fabre. Cette posture politique du parti UNIR symboliserait un message d'ouverture clair. On se croirait dans un processus de passation de marchés avec des règles et consignes qui furent bien respectées tant la chaîne de passation aurait été bien huilée à l'avance.

La réélection sans attaches du président de l'ANC vendredi dernier traduit une symbolique d'une nouvelle ère politique, marquée par l'inclusion au sein de la cinquième République.

Pour rappel, Jean-Pierre Fabre a obtenu 22 voix sur 23 et Me Isabelle Améganvi 21 voix sur 23. La question ironique qui demeure cependant sur les lèvres des citoyens avertis est de savoir si le parti ANC pourra-t-il encore contester la cinquième République ou devra-t-il simplement et sagement s'assumer ?



Jean-Pierre Fabre, Maire Golfe 4.

Les chantiers de Monsieur le Maire

Pour le Maire Jean-Pierre Fabre, son nouveau mandat " doit être celui de l'ambition concrétisée et du service renforcé ".

" Poursuivre et amplifier les chantiers en cours pour les mener à terme avec une exigence de qualité et de transparence absolue, comme ça a toujours été le cas ; renforcer la propreté, la sécurité et le cadre de vie dans chaque quartier parce que le bien-être de chaque famille reste notre priorité absolue ; être à votre écoute chaque jour pour que notre action collective réponde toujours mieux à vos aspirations légitimes ", s'est confié Jean-Pierre Fabre après sa réélection.

Précisons que les chantiers en cours, concernent les infrastructures, l'assainissement, la réhabilitation des stades et la construction/rénovation des espaces publics.

L'engagement de Jean-Pierre Fabre

Au soir même de sa nouvelle consécration, le Maire Golfe 4 a affiché sa disponibilité et son engagement à diriger son équipe municipale " avec écoute, rigueur et dévouement ".

Pour lui, la tâche est bien exigeante. Car rêve-t-il de faire de sa commune, " une commune modèle, de référence, de bonne gouvernance et de cohésion sociale ". Une commune où le dialogue sera permanent et constructif, selon Jean-Pierre Fabre.

Crédo TETTEH

ZOZO

CAFE & CACAO : LES PRIX INDICATIFS POUR LA SECONDE MOITIÉ DU MOIS D'OCTOBRE 2025



Le Comité de coordination pour les filières café et cacao (CCFCC), en collaboration avec le ministère en charge du Commerce, a rendu public les nouveaux prix indicatifs aux producteurs de café et cacao pour la période du 16 au 31 octobre 2025.

Dans un communiqué, la CCFCC a rendu public les prix indicatifs aux producteurs de café et cacao pour la seconde moitié de ce mois d'octobre. Ces prix sont structurés comme suit :

- Café sain robusta : 1.695 fefa le kilo.
 - Cacao qualité supérieure : 2.145 fefa le kilo.
- Selon le CCFCC, " ces prix sont calculés relativement à l'échéance de janvier 2026 pour le café et décembre 2025 pour le cacao ".

@macite.ig

SIALO : COUP D'ENVOI DE LA 12ÈME ÉDITION



L'édition 2025 du Salon international de l'agriculture et de l'agroalimentaire de Lomé (SIALO) a démarré. Le coup d'envoi officiel des activités a été donné le mercredi 15 octobre au Centre des expositions et foires du Togo (CETEF).

C'est parti pour une semaine d'expositions, de conférences et de découvertes autour du thème : " Transformation durable pour un système alimentaire en Afrique : défis et acteurs ". Cette nouvelle édition met en avant les innovations et initiatives capables de renforcer la résilience du monde rural face aux défis climatiques et économiques.

Le salon réunit des centaines d'acteurs venus du Togo et d'ailleurs : agriculteurs, transformateurs, chercheurs, entrepreneurs et partenaires techniques. Tous se retrouvent pour échanger sur les meilleures pratiques et promouvoir une agriculture plus compétitive et respectueuse de l'environnement.

" Avec cette douzième édition, le SIALO confirme sa position de cadre de référence pour les acteurs de la chaîne de valeur agroalimentaire, de la production à la commercialisation ", a indiqué le directeur des grands projets agricoles, Kpadénou Anani Kodjogan, représentant le ministre de l'agriculture. Initié il y a un peu plus de dix ans, le SIALO participe à la valorisation agricole dans les régions et encourage la consommation des produits locaux.

Source : @Republiquetogolaise.com

ASSEMBLÉES ANNUELLES DU FMI ET DE LA BANQUE MONDIALE :

Essowè Barcola et Sandra Johnson défendent les intérêts du Togo

Les Assemblées annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et du Groupe de la Banque mondiale se sont achevées le 18 octobre dernier au siège des deux institutions à Washington D.C., aux Etats-Unis.

Les officiels togolais, au rang desquels, le ministre des finances et du Budget, Essowè Barcola, et Sandra Johnson, la ministre, secrétaire générale de la Présidence du Conseil et Gouverneur du Togo auprès de la Banque mondiale, ont mené des discussions avec les équipes des deux institutions sur les programmes et projets en cours dans le pays.

Avec le FMI, le Togo est engagé dans le cadre de la Facilité élargie de crédit (FEC) du FMI, un programme de soutien destiné à accompagner les pays à faible revenu dans la mise en œuvre de réformes structurelles et de politiques macroéconomiques robustes. Les objectifs sont clairs : assurer la stabilité budgétaire, soutenir la croissance inclusive et renforcer la résilience économique du pays. " Le programme en cours vise notamment à maîtriser la dette publique ; renforcer la mobilisation des recettes intérieures ; améliorer la qualité des dépenses publiques ; promouvoir un environnement économique propice au secteur privé ", fait-on savoir au ministère des finances.

Au mois de juin dernier, le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) avait achevé la deuxième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) en faveur du Togo. " La mise en œuvre du programme, appuyé par le FMI, a été globalement satisfaisante ", avait-elle indi-



Le ministre Georges Barcola

qué. La décision du conseil d'administration permet le décaissement immédiat d'environ 44,0 millions de DTS (environ 60,5 millions de dollars), qui seront utilisés à des fins d'appui budgétaire. Selon les projections des services du FMI, les perspectives à moyen terme sont globalement favorables, avec une croissance soutenue et durable. La croissance économique devrait atteindre 5,2 % en 2025 et 5,5 % par an par la suite. L'inflation globale a été ramenée à 2,6 % en avril 2025 et l'inflation hors énergie et produits frais est tombée à 1,3 % (moyennes annuelles).

Il est noté tout de même que les perspectives sont sujettes à des risques élevés. " La présence de groupes terroristes à la frontière nord du pays accentue, en particulier, l'insécurité qui pèse sur les dépenses. Les autorités sont confrontées à des arbitrages difficiles entre la nécessité de rééquilibrer les finances publiques, pour réduire la charge de la dette, et celle de préserver la sécurité, de renforcer l'inclusion et de soutenir la croissance", relève le FMI.

Au niveau de la Banque mondiale, ce sont des projets structurants qu'elle accompagne dans le pays dans plusieurs domaines clés, notamment l'énergie (électrification rurale, infrastructures) ; l'agriculture



Mme Sandra Ablamba Johnson, Ministre, SG de la Présidence du Conseil et Gouverneur du Togo auprès de la Banque mondiale

Une vue de l'assistance lors des travaux

(soutien à la productivité et à la résilience) ; la santé et l'éducation (accès aux services essentiels) ; la gouvernance numérique et l'administration publique qui étaient au centre des discussions. " Le Togo bénéficie également de l'appui technique de la Banque mondiale pour le déploiement de réformes économiques, notamment dans la digitalisation des services publics et le climat des affaires ", fait-on savoir.

Sandra Johnson, a renseigné que l'ensemble de ces programmes s'inscrit sous le leadership éclairé de Faure Gnassingbé, le Président du Conseil, qui en a fait une priorité stratégique de développement pour le Togo. Sa vision place l'investissement dans les secteurs productifs, la modernisation agricole et la création d'emplois au cœur de la dynamique de croissance inclusive portée par le pays.

La rencontre avec l'équipe d'Ousmane Diagana, vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, a permis de faire le point sur l'état d'avancement de la coopération entre le Togo et le Groupe de la Banque mondiale, en particulier sur le portefeuille des projets en cours et les nouvelles initiatives en phase de finalisation ou de démarrage. " Parmi celles-ci figure notamment le Programme de Modernisation de

l'Agriculture Togolaise (ProMAT), à travers lequel le Togo s'affirme comme un leader régional en matière de transformation agricole durable ", a-t-elle précisé.

Financé à hauteur de 300 millions de dollars (Phase 1 : 50,20 millions de dollars ; Phase 2 : 149,80 millions de dollars pour la seconde) sur dix (10) ans, le PRO-MAT vise à renforcer les institutions agricoles, améliorer l'accès des petits agriculteurs à la mécanisation, aux services financiers et aux marchés, et encourager l'investissement privé. Un communiqué de la Banque mondiale a informé que le Programme soutiendra l'expansion des services d'irrigation, de drainage et de gestion de l'eau sur 7 200 hectares ainsi que l'accès des producteurs à des technologies et pratiques d'agriculture intelligente face au climat. Il favorisera également la gestion durable de 50 000 hectares. Plus de 340 000 agriculteurs, dont 114 000 femmes et 102 000 jeunes, en bénéficieront, avec 72 500 emplois créés.

Sandra Johnson a aussi informé que les échanges particulièrement constructifs, ont également permis de finaliser les discussions relatives au programme d'appui budgétaire en lien avec la promotion de l'emploi et la consolidation des réformes économiques.

ALI SAMBA

CONSOMMATION : Baisse de 1,7% des prix en Septembre

En septembre 2025, la baisse de prix observée dans la division de "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (-2,9%) et "Transport" (-2,5%) a entraîné une régression de 0,6 % du niveau de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC), par rapport à son niveau de septembre 2024. Toutefois, l'indice a progressé pour les divisions de consommation "Restaurants et services d'hébergement" (+4,8%) et "Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles" (+6,1%).

Glissement annuel

Selon l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED), en septembre 2025, l'IHPC au Togo s'est établi à 102,0. Ce niveau d'indice, comparé à la situation de septembre 2024, a régressé de 0,6%. Cette variation s'explique par l'effet de la baisse observée au niveau de l'indice des divisions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (-2,9%) et "Transport" (-2,5%). La baisse a été amortie par la hausse de l'indice de la division de consommation "Restaurants et services d'hébergement" (+4,8%) et "Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles" (+6,1%). Du point de vue des nomenclatures secondaires, et par rapport à l'état des produits, la baisse du niveau général des prix en glissement annuel est à mettre à l'actif de la diminution

des prix des "Produits frais" (-2,9%) amortie par la hausse de prix des produits de l'"Énergie" (+5,1%).

Au regard de la provenance, cette variation annuelle s'explique par la diminution de prix des produits "Importé" (-2,8%) amortie par les prix des produits locaux (+0,5%). La régression des prix des produits du secteur primaire (-7,3 %) atténuée par la hausse des prix des produits du secteur tertiaire (+1,2 %) a contribué à la baisse annuelle du niveau général des prix. Du point de vue de la durabilité, la baisse du niveau général des prix en évolution annuelle s'explique par la régression des prix des produits "Non durables" (-1,5 %), atténuée par la hausse des prix des "Services" (+1,2 %). Par rapport à l'origine, la régression annuelle s'explique par la baisse des prix des produits d'"Origine hors UEMOA" (-1,0).

Sur le trimestre

En évolution trimestrielle (comparativement à la situation de juin 2025), le niveau général des prix en septembre 2025 a connu une baisse de 4,0%. Cette diminution est principalement due à la régression des indices des divisions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (-12,5%) et "Information et communication" (-3,1%). Toutefois, les divisions de consommation "Restaurants et services d'hébergement" (+0,5%) et "Logement, eau,



Des tubercules d'ignames

électricité, gaz et autres combustibles" (+0,8%) ont légèrement tiré l'indice vers le haut.

Au regard des nomenclatures secondaires, et par rapport à l'état des produits, la baisse du niveau général des prix, en variation trimestrielle, s'explique principalement par la régression des prix des "Produits frais" (-13,9 %), et des produits "Hors produits frais et hors énergie" (-0,4 %). S'agissant de la provenance, cette évolution trimestrielle résulte de la baisse des prix des produits locaux (-5,0 %) et importés (-1,0 %).

La régression des prix des produits du secteur "primaire" (-21,0 %) et "tertiaire" (-0,5 %) a également contribué à cette tendance. Du point de vue de la durabilité, la baisse trimestrielle est surtout portée par la diminution des prix des produits "non durables" (-7,7 %) et des "Services" (-0,5%). Enfin, par rapport à l'origine, la régression trimestrielle est liée à la baisse des prix

des produits d'"Origine UEMOA" (-5,3 %). Pour ce mois de septembre 2025, le taux d'inflation, calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois au niveau national, s'est établi à 0,8% contre 1,1% le mois précédent.

Baisse de 1,7% des prix sur le mois

Cette baisse s'explique principalement par la régression des indices de la division de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (-5,8%) et "Restaurants et services d'hébergement" (-0,5%), indique l'INSEED.

Le recul du niveau des indices observé en septembre 2025 est imputable à la baisse du prix des produits suivants : "Igname pour fofou (karachi)" (-42,3%) ; "Igname" (-29,4%) ; "Oignon frais rond" (-4,6%) ; "Poivron frais" (-25,2%) ; "Tomates ovales locales" (-19,7%) ; "Tomates rondes (pomme) locales" (-14,1%) ; "Manioc frais (agbéli)" (-15,3%) ; "Maïs blanc séché en grains crus vendu au grand bol" (-9,7%) ; "Riz local longs grains vendu au bol" (-3,0%) ; "Maïs jaune vendu au bol" (-5,4%) ; "Gingembre frais" (-13,5%) ; "Piment vert (gboyebessé)" (-32,7%) ; "Piment rouge sec en poudre" (-11,7%) ; "Doèvi fumé (anchois)" (-2,4%) ; "Doèvi séché (anchois)" (-14,3%) ; "Bananes douces" (-7,6%) ; "Pistache (communé-

Suite à la page 5

PNDS : 1 065,666 MILLIARDS DE FRANCS CFA POUR LA PÉRIODE 2023-2027

Dans un contexte où les défis sanitaires se multiplient et où la demande sociale s'accroît, le Togo s'est doté d'un outil stratégique de premier plan : le Plan national de développement sanitaire (PNDS). Véritable boussole pour le présent et l'avenir, l'initiative s'affiche comme un instrument à la fois ambitieux et pragmatique, en phase avec les réalités du pays et les aspirations profondes de ses populations.

Fruit d'un processus inclusif et participatif, le PNDS traduit la volonté du gouvernement d'offrir à chaque Togolais un accès équitable à des soins de santé de qualité. Il ne s'agit pas d'un simple catalogue de bonnes intentions, mais d'un plan structuré, chiffré et articulé autour de priorités. L'accent est mis sur la réduction des inégalités géographiques et sociales en matière de santé, le renforcement des infrastructures, la disponibilité des ressources humaines qualifiées et la modernisation de la gouvernance sanitaire.

L'ambition du PNDS repose sur une conviction forte : le développement d'un pays ne peut s'envisager sans une population en bonne santé. Ainsi, l'assurance maladie universelle devient l'horizon à atteindre.

Le système de santé et santé communautaire, un des axes

Le PNDS 2023-2027 est structuré en 5 axes stratégiques : le système de santé et santé communautaire ; l'utilisation des services essentiels de santé, y compris la nutrition par les mères, les enfants, les jeunes et adolescents et les personnes âgées ; la lutte contre les maladies et la maîtrise des déter-



Jean-Marie TESSI, Ministre de la Santé, de l'Hygiène publique, de la Couverture Sanitaire Universelle et des Assurances.

minants sociaux et environnementaux ; les réponses aux épidémies et aux autres urgences de santé publique ; la protection contre le risque financier lié à l'utilisation des services de santé.

En termes d'objectif, l'axe numéro un devait permettre d'améliorer l'accessibilité géographique de 76,45 % à 90 %. Ce taux de 90 % est déjà dépassé, preuve de l'activité intense dans le secteur. Les autres prévisions liées au même axe sont l'utilisation des soins curatifs de 56,5 % à 70 %, la couverture des besoins en personnels de santé au niveau primaire de soins de 42,1 % à 80 %, la couverture des services de santé essentiels de 68 % à 80 %, etc.

Réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile-juvénile

Il s'agit là de la finalité de l'axe 2, dont la mise en œuvre doit permettre d'atteindre des cibles de 258 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes, de 14 décès néonataux pour 1 000 naissances vivantes, de 47 décès d'enfants de moins de 5 ans pour 1 000 naissances vivantes et d'augmen-

ter l'espérance de vie à la naissance de 61,34 à 64 ans fin 2027.

Le troisième axe améliore déjà le pourcentage de femmes enceintes ayant reçu au moins 3 doses de TPI lors des visites prénatales pendant leur dernière grossesse menée à terme, au cours des deux dernières années de 53 % à 80 % ; de réduire les nouvelles infections au VIH de 75 %, de réduire la mortalité totale par les maladies non transmissibles de 649,4 à 400.

Un système de santé fiable

L'axe numéro 4 du PNDS permet, lui, de disposer d'un système de santé capable de détecter précocement et de répondre efficacement aux épidémies et autres urgences de santé.

Le cinquième et dernier axe a pour vocation de réduire les dépenses de santé des ménages par paiement direct en pourcentage de la dépense courante de santé de 66,2 % à 21,9 %, d'augmenter la proportion de la population couverte par le régime unique d'assurance maladie de 5,37 % à 60 %. Les défis restent certes nombreux (aug-

mentation de la population, pression sur les finances publiques, émergence des maladies, etc.), mais loin de se laisser décourager, le Togo trace la voie d'une santé publique plus résiliente, portée par une gouvernance renforcée.

Gros objectifs, grand montant

L'année 2022 a sonné la fin de la Politique nationale de santé (PNS, horizon 2022) et du Plan national de développement sanitaire (PNDS 2017-2022). Le Togo aime les fins parce qu'elles laissent place aux débuts : le PNDS 2023-2027 a été lancé. La budgétisation des actions a permis d'évaluer les besoins du PNDS à un coût total de 1 065,666 milliards de francs CFA pour la période 2023-2027, soit un coût moyen annuel de 213,133 milliards de francs.

Le Plan est structuré en 5 principaux axes. Le premier, appelé "Système de santé et santé communautaire", a un budget prévisionnel de 519,835 milliards de francs CFA. Le second axe, "Utilisation des services essentiels de santé y compris la nutrition par les mères, les enfants, les jeunes et adolescents et les personnes âgées", nécessite 93,284 milliards. L'axe 3 s'intitule "Lutte contre les maladies et maîtrise des déterminants sociaux et environnementaux" et a pour budget 308,179 milliards de francs de prévision. Le quatrième et cinquième axe, respectivement "Réponses aux épidémies et aux autres urgences de santé publique" et "Protection contre le risque financier lié à l'utilisation des services de santé", devraient nécessiter 30,229 milliards et 114,139 milliards de francs CFA.

ALI SAMBA

PROTECTION SOCIALE :

Un soutien croissant aux retraités, veuves et orphelins du Togo

La protection sociale prend de l'ampleur au Togo. Selon le rapport semestriel de la Caisse de retraites du Togo (CRT), plus de 26,2 milliards de francs CFA ont été distribués en prestations sociales au cours des six premiers mois de l'année 2025. Si ce montant dépasse les recettes collectées, il traduit surtout un soutien croissant aux retraités, veuves et orphelins du pays.

milliard. Cette tendance s'est poursuivie au second trimestre, avec 13,2 milliards versés en prestations, portant le total semestriel à plus de 26,2 milliards de francs CFA, tandis que les recettes ont atteint 24,5 milliards, laissant apparaître un déficit d'environ 1,7 milliard de francs.

Cette évolution souligne la pression croissante sur les finances de la CRT, malgré une collecte de cotisations de

cours du premier semestre 2025, dont 27 991 retraités, 7 287 veuves et 6 206 orphelins.

Une enveloppe sociale en hausse

Les prestations sociales versées reflètent la priorité donnée aux retraités, qui constituent la majorité des bénéficiaires. Les pensions de veuvage ont concerné 7 287 personnes et les allocations temporaires pour orphelins 6 206.

À ces décaissements s'ajoute plus d'un milliard de francs consacré aux prestations familiales et 22 millions aux rentes d'invalidité. La distribution trimestrielle montre une progression continue, confirmant l'engagement de l'institution à soutenir les catégories

les plus vulnérables de la population. Le nombre de bénéficiaires continue de croître, confirmant l'importance et l'impact des prestations sociales sur la population.

Au second semestre, la CRT poursuivra la distribution des pensions de veuvage, des allocations pour orphelins et des autres prestations, garantissant le suivi régulier de plus de 41 000 bénéficiaires. La structure des recettes et la continuité des versements permettent à l'institution de planifier et d'organiser ses opérations pour les mois à venir, maintenant ainsi le fonctionnement régulier du système de protection sociale au Togo.

LA REDACTION

CONSOMMATION :

Baisse de 1,7% des prix en Septembre

Suite de la page 4

ment appelé sésame ou goussi" (-10,8%) ; "Plat de fufu + sauce viande" (-7,1%) ; "Plat de fufu + sauce poisson" (-5,2%) et "Plat de hokoumé + sauce poisson (1 plat)" (-4,9%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général n'a quasiment connu aucune variation sur le plan national.

L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors produits frais) a connu une baisse de 0,2%. Il faut noter toutefois, que la baisse du niveau général des prix en évolution mensuelle est principalement induite par la régression des prix des "Produits frais" (-6,6%). Au regard de la provenance, les prix des produits "locaux" ont diminué de 2,4%.

Du point de vue de la classification sectorielle, la baisse est portée par la diminution des prix des produits du secteur "primaire" (-10,2%). En matière de durabilité, la baisse provient essentiellement des produits "non durables" (-3,5%). Enfin, par rapport à l'origine, la régression mensuelle s'explique par la baisse des prix des produits d'"Origine UEMOA" (-2,4%).

KOUDJOUKABALO

ZOZO

ZLECAF : LE TOGO ACCUEILLERA LE BASHARA AFRICA 2025 DÉBUT NOVEMBRE

Après le Rwanda l'an dernier, le Togo accueillera à partir du lundi 3 novembre la troisième édition du Bashara Africa, un forum de commerce et d'investissement de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). L'événement, prévu jusqu'au mercredi 5 novembre, aura lieu au Palais des congrès de Lomé.

Pendant trois jours, décideurs publics, opérateurs économiques, investisseurs et acteurs du secteur privé africain se retrouveront pour échanger sur les défis et opportunités liés à la mise en œuvre effective de la ZLECAF. Organisé en collaboration avec le secrétariat de la ZLECAF, le forum servira de plateforme de partage d'expériences et de promotion des échanges intra-africains. Il mettra un accent particulier sur le développement des chaînes de valeur régionales et continentales, la connectivité logistique et la diversification des partenariats économiques entre les pays membres de l'Union africaine.

Le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et de la veille stratégique, chargé du commerce et du contrôle de la qualité, a, dans un communiqué, invité les opérateurs économiques à <https://bit.ly/3Ld5DkX> pour participer à ce rendez-vous.

L'édition 2025 comprendra des sessions plénières de haut niveau, des ateliers thématiques et des rencontres B2B destinées à stimuler la coopération entre les secteurs public et privé. Pour le Togo, qui fait partie des pays les plus engagés dans la mise en œuvre de la ZLECAF, cet événement constitue une vitrine pour valoriser ses atouts, attirer de nouveaux investissements et renforcer la compétitivité de ses entreprises sur le marché continental. [Source : @Republiquetogolaise.com](https://www.republiquetogolaise.com)

CATARACTE : UNE NOUVELLE CAMPAGNE NATIONALE POUR OPÉRER GRATUITEMENT JUSQU'À 2000 YEUX

Au Togo, les efforts s'intensifient pour améliorer la santé visuelle des populations. Une nouvelle campagne nationale de chirurgie gratuite de la cataracte et d'autres affections oculaires a été lancée en fin de semaine écoulée à Tsiévi.

Au total, 2000 yeux seront opérés sur l'ensemble du territoire d'ici fin novembre. Dans le détail, 650 cas seront pris en charge dans la région des Savanes, 300 dans la Littoral, 400 dans les Plateaux, 350 dans la Centrale et 300 dans la Kara.

L'opération s'inscrit dans la stratégie nationale de lutte contre la cécité et de promotion du bien-être visuel. Elle bénéficie d'un financement d'environ 50 millions FCFA de la Banque islamique de développement (BID). L'objectif est d'offrir des soins gratuits aux populations les plus vulnérables et de réduire les cas de cécité.

Selon les dernières données de l'étude d'appréciation rapide de la cécité évitable (ARCE), près de 40,8% des Togolais âgés de 50 ans et plus présentent une déficience visuelle bilatérale, dont plus de 60% sont dus à la cataracte. On estime aujourd'hui à environ 60 000 le nombre d'yeux atteints de cataracte non encore opérés dans notre pays. Cette campagne est donc une réponse concrète pour réduire ce fardeau et améliorer la qualité de vie des populations", indique Dr Yawo Sefiô Prempé, coordonnateur du Programme national de santé oculaire (PNSO).

Pour rappel, le Togo s'est doté, en août dernier, d'un plan stratégique actualisé pour orienter les actions de prévention, de traitement et de prise en charge des affections visuelles sur la période 2025-2027.

[Source : @Republiquetogolaise.com](https://www.republiquetogolaise.com)

SUPERCOUPE DU TOGO : L'ASCK DOMPTE L'AS GBOHLOE-SU ET CONSERVE SON TITRE

Le champion en titre de la division d'élite de football du Togo, l'Association Sportive des Chauffeurs de la Kozah (ASCK) a montré sa supériorité, hier dimanche 19 octobre, face au vice-champion, l'AS Gbohloé-su. 3 buts à zéro, c'est le score final de cette Supercoupe du Togo. Hier dimanche 19 octobre, l'ASCK s'est imposée avec la manière devant l'AS Gbohloé-su en Supercoupe du Togo, 3 buts à 0. La rencontre disputée Stade omnisport de Lomé, qui marque l'ouverture de la nouvelle saison sportive de football au Togo, a été riche en enseignement.

Débutée tambour battant, les deux formations ont montré un engagement physique sans précédent, avec des actions collectives bien menées. Cette première partie équilibrée n'a montré un spectacle tout feu tout flamme, jusqu'à la pause.

Du retour des citrons, les "Bleus" de la Kozah vont se montrer plus incisifs devant les buts adverses. Agraf Seidou, grâce sa complicité avec son duo d'attaque, l'international Arnaud Komlavi, aurait été le bourreau de cette équipe de Gbohloé-su, avec un festival offensif.

Il faut attendre jusqu'à la 72e minute pour voir le duo d'attaque des chauffeurs de la Kozah s'illustrer positivement. Superbement servi par l'international Arnaud Komlavi, Agraf Seidou ne tremble pas et trompe le goal adverse. Un but à zéro !

Agraf Seidou revient dix minutes plus tard pour son doublé, sur un service servi par le même Komlavi Arnaud. A une minute de la fin du temps réglementaire, Arnaud Komlavi confirme avec une troisième passe décisive, et permet à Agraf Seidou de souffrir, à lui seul, un triplé, qui du coup propulse les chauffeurs de la Kozah vers la victoire.

Une démonstration offensive qui place l'ASCK au-dessus de la scène footballistique, pour cette troisième édition de la Supercoupe du Togo. Un message clair est ainsi lancé aux adversaires de l'ASCK cette nouvelle saison sportive 2025-2026. Mais l'AS Gbohloé-su, qui a fait un excellent parcours la saison écoulée, n'aura pas démérité. Le club des bordures de la mer devra mieux affiner sa tactique de jeu, afin de tenir la dragée haute devant les autres clubs de D1. [@municatg](https://www.municatg.com)

EXTENSION DE L'ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE AUX :

- VEUVES, VEUFs & ORPHELINS RELEVANT DU RÉGIME DES PENSIONS CIVILES ET MILITAIRES SERVIES PAR LA CAISSE DE RETRAITÉS DU TOGO (CRT)
- AYANTS DROIT (CONJOINTES, ENFANTS) SUPPLÉMENTAIRES*
- ASCENDANTS DIRECTS*

* À partir de la 2^{ème} épouse et 5^{ème} enfant
Pères et mères des assurés principaux

www.inam.tg 98 76 69 84

Derrière ce chiffre se cache une réalité sociale et économique importante : près de 42 000 bénéficiaires ont reçu des pensions et allocations, marquant une progression notable par rapport aux périodes précédentes.

Au premier trimestre, la CRT a versé plus de 12,96 milliards de francs en prestations sociales, contre des recettes globales de 11,97 milliards, soit un déficit technique d'environ un

23,9 milliards, représentant plus de 97 % des entrées totales.

Les produits financiers issus des placements et revenus d'actifs se chiffrent à 450 millions, tandis que les autres produits (subventions, remboursements ou produits exceptionnels) rapportent 220 millions de francs CFA. Le nombre de bénéficiaires a également augmenté, avec 41 775 personnes ayant perçu des prestations au

Tous à l'école

Préparez vos enfants à briller,
dès le premier jour.



Jusqu'à
5mois* de salaire



Réponse en **24H****



Remboursement sur
11mois maximum

** Offrir soumise à conditions
*** Pour les remboursements et AFR pour les nouveaux clients

mixx
By **Yas**

Sécurisé. Rapide. Toujours avec vous

Votre partenaire de confiance en Mobile Money

Télécharge la Super App
Mixx Togo



ou tapez le

***145#**



IB Bank Togo
Banque émettrice



PRÊT SCOLAIRE
**LA RENTRÉE SCOLAIRE
SANS STRESS**
DISPONIBLE EN 24H



La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>

